

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 28 AVRIL 1847.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Adolphe Black, capitaine de 1^{re} classe du 1^{er} régiment de chasseurs à pied, décoré de la croix de fer.

(Voir le N° 219 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Par requête du 10 octobre 1844, le sieur Adolphe Black, né à Cherbourg (France), le 25 octobre 1806, capitaine du 1^{er} régiment des chasseurs à pied, demande la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est entré en Belgique en 1830. Chargé d'une mission importante, il fut placé à la tête d'un corps franc et assista aux campagnes de Waelhem, de Berchem et d'Anvers. Alternativement mis en non-activité et remis en activité, il sert actuellement en qualité de capitaine au 1^{er} régiment des chasseurs à pied, par disposition Ministérielle du 6 janvier 1845.

Ses chefs et les autorités consultées attestent que par son instruction, sa conduite et le zèle qu'il déploie dans l'accomplissement de ses devoirs, il mérite la faveur qu'il sollicite. Sa demande a été accueillie par la Chambre des Représentants, dans sa séance du 16 mars, à la majorité de 40 suffrages contre 11.

Le Chevalier PH. DE WOUTERS DE BOUCHOUT, Rapporteur.